

RÉFORME DES RETRAITES

Macron promulgue la loi sur les retraites, mais la contestation demeure

Cette promulgation est intervenue quelques heures après la validation de l'essentiel du texte par le Conseil constitutionnel. Le président de la République espère tourner la page et envisage une prise de parole solennelle au début de la semaine

Ce vendredi 14 avril, Emmanuel Macron inspecte l'avancement du chantier de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame. Le chef-d'œuvre de l'architecture gothique aura bientôt les allures qu'il avait avant d'être, en partie, ravagé par les flammes en 2019. « Ça n'a jamais été facile mais nous avons triomphé de tous les obstacles », souffle au chef de l'Etat le général Jean-Louis Georgelin, chargé de cette restauration titanesque.

« Que n'ai-je entendu il y a quatre ans quand j'ai dit qu'on allait le faire en cinq ans. Mais c'est quand on fixe un cap avec une ambition qu'on fait bouger », conclut le président de la République. « Ne rien lâcher, c'est ma devise », complète-t-il. Pour l'occasion, l'île de la Cité a été minutieusement quadrillée par un important dispositif de policiers et de CRS protégeant le chef de l'Etat de toute agression extérieure. Aucun véhicule, aucun quidam, aucun curieux n'est autorisé. Comme le symbole d'un pouvoir isolé, mais déterminé.

Quelques heures plus tard, le Conseil constitutionnel rend la décision tant attendue sur la réforme des retraites qui, depuis trois mois, enflamme la rue. De 9 heures à 16 heures, sans même s'accorder une « pause méridienne », nous a-t-on précisé, les locataires de la rue de Montpensier examinent la constitutionnalité du projet et vérifient « la sincérité et la clarté » des débats parlementaires.

Hormis six « cavaliers sociaux » détectés, obligeant le Conseil à censurer, notamment, l'index et le CDI seniors prévus pour aider les plus âgés à rester sur le marché du travail, le

gouvernement réalise un quasi-sans-faute. L'essentiel du texte est validé, permettant de reculer de 62 à 64 ans l'âge de départ à la retraite. Le référendum d'initiative partagée (RIP), sur lequel misait la gauche pour contrer la réforme grâce au vote citoyen, est retoqué. « Cette décision marque la fin du cheminement institutionnel et démocratique de cette réforme », proclame froidement Matignon, anticipant un « système de retraites à l'équilibre en 2030 ». « A aucun moment nous n'avons bafoué le droit », se félicite la cheffe du groupe des députés Renaissance à l'Assemblée, Aurore Bergé.

« UNE DÉCEPTION, PAS UNE REDDITION »

Dans la nuit de vendredi à samedi, Emmanuel Macron promulgue la nouvelle loi. N'en déplaît à l'intersyndicale qui lui avait demandé « solennellement », vendredi, de ne

« LA RÉFORME DES RETRAITES VA EMPOISONNER DURABLEMENT LE QUINQUENNAT D'EMMANUEL MACRON »

MATHILDE PANOT
présidente du groupe
La France insoumise
à l'Assemblée nationale

pas le faire. La gauche est sonnée mais ne désarme pas. Le Conseil constitutionnel a montré qu'il était « plus attentif aux besoins de la monarchie présidentielle qu'à ceux du peuple souverain », estime Jean-Luc Mélenchon, le chef de file de La France insoumise. « La lutte continue », embraye-t-il. « La réforme des retraites va empoisonner durablement le quinquennat d'Emmanuel Macron », promet la présidente du groupe « insoumis » à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot. « C'est une déception, pas une reddition », insiste le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure.

Las. La promulgation de la loi douche les espoirs de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) de soumettre la loi à une nouvelle délibération, comme elle l'avait réclamé à Emmanuel Macron dans un courrier envoyé vendredi. « Les plaies sont encore vives dans le pays, et la séquence n'est pas close », écrivait l'alliance de gauche. Reste le second RIP, déposé en extremis rue de Montpensier. Pour éviter de subir le sort du premier, qui n'a pas été considéré comme une réforme par le Conseil constitutionnel – son unique article stipulait que l'âge légal de départ à la retraite ne pouvait être fixé au-delà de 62 ans, et ne modifiait donc pas la loi existante – un article a été ajouté prévoyant de nouvelles recettes fiscales qui seraient prélevées sur les revenus du capital, comme les plus-values. Le Conseil rendra sa décision sur ce sujet le 3 mai.

Dont acte. Pour la majorité macroniste pressée d'en finir avec une réforme qui phagocyte toute autre initiative, la page se

tourne. A droite, le président des Républicains, Eric Ciotti, a appelé à « respecter la décision du Conseil constitutionnel ». L'Élysée tend la main aux syndicats, conviés au palais présidentiel, mardi 18 avril. L'invitation a été immédiatement refusée, mais peu importe. « On n'est pas dans une crise sociale mais dans un moment politique », soutient Aurore Bergé. La question n'est pas de refaire le match. Maintenant le sujet, c'est comment on arrive à travailler sur ce qui intéresse vraiment les Français », ajoute l'élu des Yvelines.

La machine macroniste s'active. Dès lundi, une poignée de ministres, dont Bruno Le Maire (économie), Olivier Dussopt (travail),

Manifestation contre la réforme des retraites, à Paris, le 14 avril.

AGNÈS DHERBEYS/
MYP
POUR « LE MONDE »





Gabriel Attal (budget), Gérald Darmanin (intérieur) et les cadres de la majorité exposent au chef de l'Etat, aux côtés de la première ministre, leurs idées pour la suite du quinquennat. Les thèmes sont connus : l'école, la santé, l'écologie... Il pourrait aussi être question de justice fiscale, quitte à égratigner le dogme macroniste refusant toute hausse d'impôt, avant de s'atteler au sujet central : le « sens du travail ». « Pendant plusieurs mois [au plus fort de la pandémie de Covid-19], on a payé pour ne pas travailler, pour protéger le pays et on a trouvé d'autres équilibres. Et donc le rapport au travail n'est plus le même. Il faut le rebâtir et redonner du

sens », avait expliqué Emmanuel Macron lors de son entretien au journal de 13 heures sur France 2 et TF1, le 22 mars.

« À PORTÉE DE BIFFES »

Une prise de parole solennelle du chef de l'Etat est prévue en début de semaine avant qu'il ne se frotte à nouveau au terrain, quitte à endurer les réprimandes, attaques et critiques. « On [les responsables politiques] a un rôle d'exutoire, les gens ont envie de vous avoir à portée de baffes », appuie le secrétaire d'Etat à la mer, Hervé Berville.

La colère est encore là, dans les métropoles mais aussi dans les villes moyennes et dans

ces bourgs où le TGV ne s'arrête jamais. Et la constitutionnalité d'un texte hautement impopulaire pourrait ne pas suffire à éteindre le ressentiment de ces Français qui, au prix de sacrifices salariaux, ont manifesté, semaine après semaine. « Je fais confiance au patron pour remettre les choses dans le sens de la marche. Je veux bien qu'on bouffe du Macron au petit déjeuner, au déjeuner et au dîner, mais après il reste qui ? », s'interroge le chef de file des sénateurs macronistes, François Patriat. « Les gens sont profondément perdus, et ça c'est dangereux », alerte, plus inquiet, le sociologue Jean Viard. ■

SANDRINE CASSINI ET CLAIRE GATINOIS